



**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE EXCLUSIVE
AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025
DU CONSEIL MUNICIPAL**

MARDI LE 12 JUILLET 2022 À 20H15

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. **ADMINISTRATION**

- 2.1 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 2.1.1 Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation;
- 2.1.2 Période d'interventions réservée aux élus;
- 2.1.3 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;
- 2.1.4 Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025;

3. **PAROLE AU PUBLIC**
- 4.1 Période d'interventions exclusive au programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025;

5. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**